

RÉSIDENCE 2022-2025
Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire (D.É.S.)
Option sciences cliniques vétérinaires (#259012)

LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE SOUMISES VIA LE VETERINARY INTERNSHIP AND RESIDENCY MATCHING PROGRAM (VIRMP) AVANT LE 10 JANVIER 2022 À 9 :00PM.

CONCENTRATION : MÉDECINE INTERNE DES GRANDS ANIMAUX (MAJEUR ÉQUIN)

NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES : 2

DESCRIPTION :

La résidence est un programme de 2^e cycle plein temps s'échelonnant sur 3 ans (36 mois), renouvelable annuellement, comprenant 108 crédits principalement sous forme de stages et conduisant à un diplôme d'études spécialisées (D.É.S.) en médecine interne équine. Le programme comporte une formation intensive en clinique dans l'option choisie. Des stages dans d'autres disciplines peuvent être effectués afin de rencontrer les exigences de formation de l'American College of Veterinary Internal Medicine – Large Animal Medicine. Le résident participe aux examens des chevaux admis en externe, en urgence et des patients hospitalisés. Il doit compléter un projet de recherche pour lequel il existe des possibilités de subvention. Le résident contribue à la supervision quotidienne des étudiants stagiaires et des internes du service de médecine interne équine. Il participe à des travaux pratiques offerts aux étudiants de 1^{er} cycle. Le résident a la responsabilité des cas hospitalisés (jour, nuit et fin de semaine) qui lui sont assignés et participe au service de garde selon les modalités de l'Hôpital équin. Le résident a droit à 3 semaines de vacances par année. Les activités de pratique de la médecine vétérinaire hors programme ne sont pas permises. Après un an, à la satisfaction du résident et de son comité conseil, le résident pourra s'associer à un programme de maîtrise ou de Ph.D.

PRÉALABLES :

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un diplôme jugé équivalent
- Avoir complété un internat ou posséder une expérience équivalente
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avant de débiter le programme
- Connaissance suffisante de la langue française

DROITS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne):

- Résidents permanents et citoyens canadiens résidant au Québec, citoyens français, citoyens belges francophones : +/- 4 600 \$ / an
- Résidents permanents et citoyens canadiens non résidant au Québec : +/- 11 500 \$ / an
- Autres nationalités : +/- 16 200 \$ / an

Pour avoir de plus amples informations concernant le financement pour les étudiants étrangers (à l'exception des citoyens français et belges francophones), veuillez contacter Mme Marie-Ève Bouchard marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca

RÉMUNÉRATION :

- 27 000 \$ /première année
- 29 000 \$ /deuxième année*
- 31 000 \$ /troisième année*

À ces montants s'ajoutent un montant de 3,6 % pour les avantages sociaux et de 3 % pour le paiement des jours fériés.

*La poursuite pour une deuxième et troisième année dépend de la satisfaction mutuelle du résident et de la Faculté.

Le résident dispose d'un montant total de 3 000 \$ pour participer à deux congrès dans sa spécialité au cours de ses années de formation. (montant maximal par congrès 2 000\$)

DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME: 13 juillet 2022 au 9 juillet 2025

POUR POSTULER :

Les candidatures doivent être soumises via le Veterinary Internship and Residency Matching Program avant le 10 janvier 2022. Se référer au site internet pour plus de détails et compléter l'inscription : <https://www.virmp.org>

Si vous appliquez seulement à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, il n'est pas nécessaire de soumettre tous vos documents en anglais.

LA DIVULGATION DU CHOIX DES CANDIDATS :

Les résultats du match seront disponibles sur le site internet du VIRMP le **7 mars 2022**.

Seul le candidat sélectionné devra compléter sa demande d'admission (frais de 109,50\$ CA) auprès de l'Université de Montréal.